Inscriptions scolaires

ÉDUCATION, FAMILLE

Inscriptions aux écoles maternelles publiques de Guérande

Les inscriptions pour les écoles maternelles publiques de Guérande sont ouvertes. Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) doivent prendre rendez-vous à la Maison de la Famille.

Publié le 18 février 2025

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) dans une école publique de Guérande sont invités à suivre les étapes suivantes :

Étapes d'inscription :

Prendre rendez-vous : Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous à la Maison de la Famille. Vous pouvez prendre rendez-vous en ligne via Clic RDV ou en contactant directement la Maison de la Famille par téléphone au 02 40 15 10 50.

Préparer les documents nécessaires : Lors de votre rendez-vous, veuillez vous munir des documents suivants

- **Livret de famille** : pour justifier de la filiation de l'enfant.
- **Carnet de santé de l'enfant** : pour vérifier que les vaccinations obligatoires sont à jour.
- **Justificatif de domicile** : pour confirmer votre résidence à Guérande (facture récente d'électricité, de gaz, etc.).
- **Autorisation de dérogation** : si vous résidez dans une autre commune, une autorisation de dérogation établie par le Maire de votre commune de résidence est nécessaire.
- **Certificat de radiation** : si votre enfant était précédemment inscrit dans une autre école, un certificat de radiation de l'école fréquentée antérieurement est requis.
- **Jugement de divorce ou de séparation le cas échéant** : pour les parents séparés ou divorcés, un jugement précisant les modalités de garde de l'enfant.

Rendez-vous à la Maison de la Famille : Le jour de votre rendez-vous, présentez-vous à la Maison de la Famille avec tous les documents requis. L'équipe sur place vous accompagnera dans les démarches d'inscription.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter la Maison de la Famille :

- **Téléphone** : 02 40 15 10 50
- **Email** : accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

Nous vous encourageons à prendre rendez-vous dès que possible afin de garantir une place pour votre enfant.